

Avis de constitution

SOCIETE « DEMBA MAMOUDOU HOLDING » en abrégé « DMH »

Siège ABIDJAN ; COCODY ANGRE 7e TRANCHE près
de la pharmacie 7e tranche ; Lot : 2696 – Ilot : 228 ;
Section : OX ; Parcelle : 135 ; 01 BP 1978 Abidjan 01, Lot
2696, Ilot 228

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEMBA MAMOUDOU HOLDING »
en abrégé « DMH »

Objet : Btp ; hydrauliques ; informatiques ; électricités ; diverses prestations de services ; vente de matériels, fournitures et mobilier de bureau ; assainissement et drainage d'eaux ; livraison de toutes genres ; vente de matériels et consommables informatiques ; transports de personnes, de marchandises et toutes autres activités se rapportant au transport ; génie civil et maintenance ; conception et réalisation de divers ouvrage ; aménagement foncier ; négoce et commerce international ; achat, vente, transport et distribution d'hydrocarbure et de tous produits dérivés ; forage, et installation de pompe hydraulique ; aménagement intérieur et extérieur ; réhabilitation de toutes sortes d'installations ; import-export ; distribution de fournitures, de matériels, et équipements divers ; vente et location de tout matériel roulant ou fixe, neuf ou occasion ; la vente en gros, demi-gros et détail de tous articles ; location et vente de véhicules ; entretien des locaux.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ; COCODY ANGRE 7e TRANCHE près de la pharmacie 7e tranche ; Lot : 2696 – Ilot : 228 ;

Section : OX ; Parcelle : 135 ; 01 BP 1978 Abidjan 01, Lot 2696, Ilot 228

Dirigeant(s) M DEMBA MAMOUDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04743 du 24/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25949/GTCA/RC/2025 du 24/04/2025

